

INTER TEXTILES

C.F.T.C.

Vêtements
cuirs et peaux

AUX MILITANTS

N° 10 OCTOBRE 1963 - 16ème Année - Nouvelle Série (Abonnement annuel 2,50 Fr)

Sommaire:

"SANS FLEUR" (éditorial)

VETEMENT

- Une Etape dans l'Action

TEXTILE

- Un Avertissement sérieux

CUIRS & PEAUX

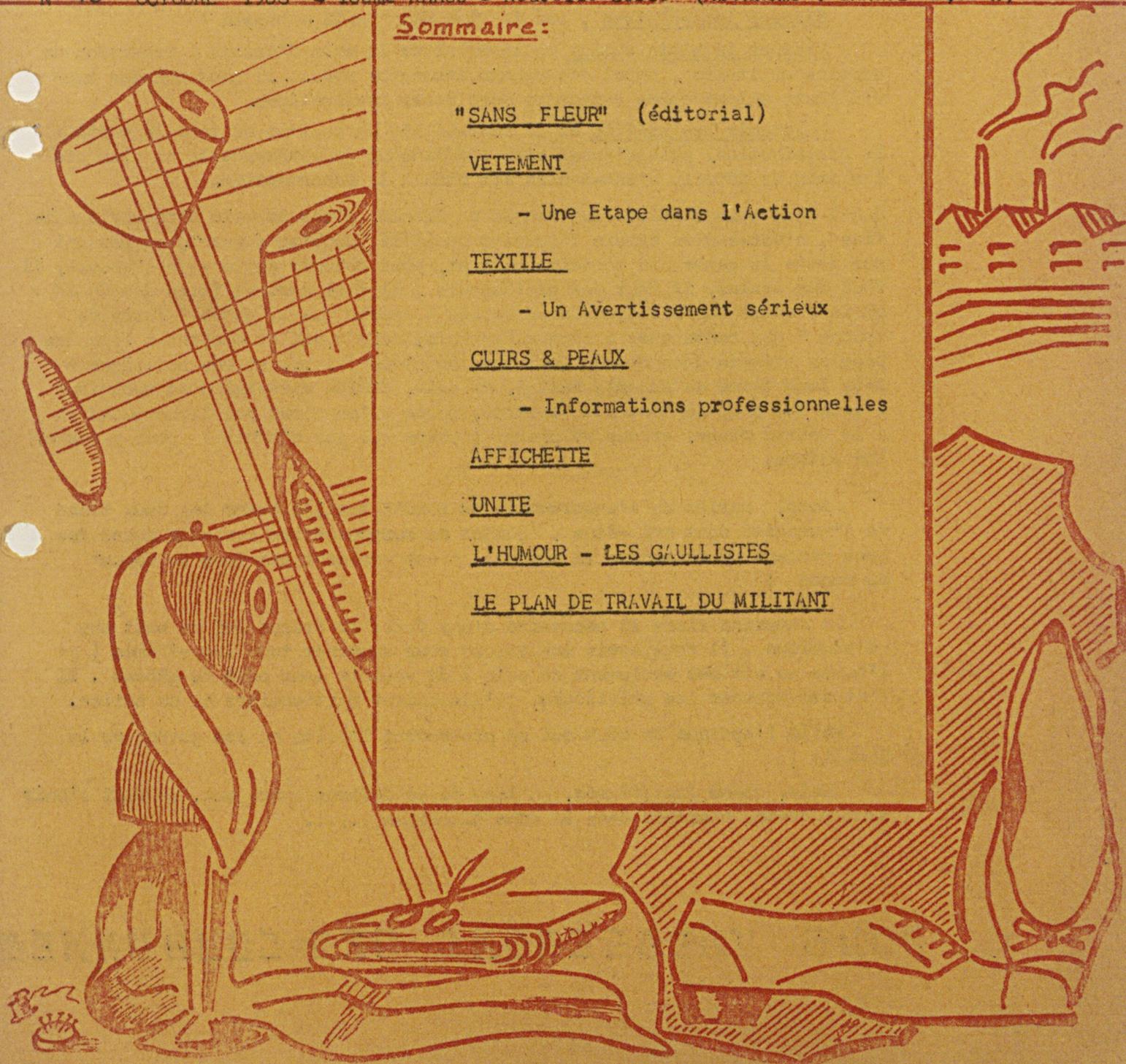
- Informations professionnelles

AFFICHETTE

UNITE

L'HUMOUR - LES GAULLISTES

LE PLAN DE TRAVAIL DU MILITANT



SANS FLEURS

" Les entreprises qui ne peuvent survivre doivent disparaître. Elles libéreront une main d'oeuvre mal employée à produire l'engorgement du marché et cette main d'oeuvre, devenant disponible pour des professions qui en ont besoin, contribuera à juguler la hausse excessive des salaires et des prix "

Cette phrase, extraite de l'Editorial de la Revue " Industrie Cotonnière Française " signé André LESQUEF, est claire et sans équivoque, et digne d'un patron dit " social ".

C'est ramener en une phrase toute la politique actuelle du Gouvernement: Bloquer les salaires, par le plan dit " anti - hausse "

Freiner le plein emploi en libérant de la main d'oeuvre (réduction du service militaire, appel d'ouvriers étrangers etc.....) pour que les travailleurs soient moins exigeants dans leurs réclamations.

Maintenir les profits et la rentabilité du capital de tout le secteur la distribution, puisqu'aussi bien l'offensive gouvernementale ne vise pas les prix de détail, c'est-à-dire les prix à la consommation.

M A I S la main d'oeuvre qui manque en France, c'est la main d'oeuvre qualifiée, c'est-à-dire depuis l'ouvrier qualifié jusqu'au savant, en passant par toute la gamme des techniciens; et, pour obtenir cette main d'oeuvre, il faut des écoles, il faut des professeurs, il faut surtout faire des CHOIX: choisir entre une politique de prestige à courte vue (genre " force de frappe " qui coûte cher à chaque Français, mais aussi et surtout à tous les peuples affamés dans chacun de leurs individus) et une politique à plus long terme de progrès social, de paix, d'aide matérielle et technique à tous les peuples hantés de liberté, parce qu'on n'est pas libre quand on a le ventre creux, et pas de poche (parce que pas d'habit) pour y serrer les poings.

Alors, parler de l'engorgement du marché textile quand les deux tiers de l'humanité sont mal vêtus, parler de surproduction agricole quand des gens meurent de faim dans le monde, c'est vraiment par trop se moquer du monde !

On comprend alors la nécessité d'une force de frappe qui ne soit pas qu'atomique. Il faut avoir une trique pour empêcher tous les affamés (et l'homme ne vit pas seulement de pain) de vouloir leur part du gâteau. Il faut sauvegarder les privilèges, qu'ils soient particuliers ou de nation.

Voilà l'optique de ceux qui se prétendent l'élite ou les guides de la Société !

Mais, quand les affamés, au lieu de se dévorer entre eux, sauront s'unir pour regarder ensemble dans la même direction

NOUS TRESSERONS DES COURONNES

VÊTEMENT

INTER-TEXTILE 10/63

UNE ÉTAPE DANS L'ACTION

LA JOURNÉE DU 24 OCTOBRE

Du Nord au Sud, de l'Ouest à l'Est, les organisations syndicales et avec elles les Ouvriers et Ouvrières de la Confection, ont répondu à l'appel lancé par les Fédérations Ouvrières, de faire de la journée du 24 Octobre, une grande journée de protestation et d'action.

Nous félicitons ici les militants, les adhérents, tous les salariés pour avoir manifesté selon différentes formes, leur plein accord avec les responsables des Fédérations, et leur volonté de faire aboutir les revendications déposées.

Aujourd'hui, il nous paraît utile de faire ^{déjà} le point, bien que nous attendons encore des informations de certains centres ou régions.

Ce QUI a ETE FAIT

- A L I L L E : Des délégations ont été formées dans les entreprises. Une rencontre doit avoir lieu entre syndicats et Chambre Patronale le Mardi 29 Octobre.
- C A M B R A I : Arrêt de travail de 1 heure, suivi à 100 % notamment dans deux entreprises de la place.
- A R M E N T I E R E S : Grève de 1 heure suivie à 100 % aux Ets: Delesalle -- Dans d'autres entreprises = Délégations, Pétitions -- Réunions d'information.
- F E C A M P : (Seine Mme.) Premier arrêt de travail le 23 Octobre en fin d'après-midi suivi d'une assemblée générale imposante. Le 24, nouvel arrêt de travail de 1 heure sur le tas.
- C O N D E s / N O I R E A U (Calvados) et à F L E R S (Orne) : arrêt de travail de 1 heure.
- F O U G E R E S : (I. & Vilaine) : 1.300 salariés de chez " Cyclone" à Fougères et à Louvigné, de la S.P.L.I. à Fougères et St-Brieuc, de Sapitex et Melcer, ont suivi à 100 % les consignes d'arrêt de travail de 2 heures, ont défilé dans les rues et ont participé en partie à un meeting.

.../...

- C H O L E T : Arrêt de travail de 1 heure notamment à la Linière chez Coronet, chez Maudin, ainsi que dans de nombreuses petites entreprises de la place et de la région. Un meeting a été tenu à Cholet.
- C L E R M O N T - F E R R A N D : Arrêt de travail de 1 heure à la S.I.V.C. suivi par la presque totalité des ouvriers et une partie des mensuels. Délégations et dépôt des revendications chez Conchon-Quinette.
- N A N T E S : Suite à diverses actions et notamment refus d'effectuer des heures supplémentaires, un nouvel arrêt de travail de 1 heure a été observé en particulier à la S.P.C. et chez Tricosa par 90 % du personnel.
- C L I S S O N (L. Atl.) : Société "Richard", arrêt de travail de 1/2 heure
- L Y O N : A la S.L.V. anciennement "Guicher-et-Coste" ainsi que dans les Ets. Gorce - Chomienne - Maniglier - Occulta - Revel - l'ensemble des salariés ont observé des arrêts de travail de 1 heure et même pour certains de 2 heures.

Signalons encore que des actions diverses : collage ou distribution de tracts, d'affichettes ; pétitions, délégations etc... ont été menées dans différents centres ou localités des Vosges, de la Vendée, à ARRAS (P. de Calais) à NICE, à VALENCE (Drôme), à PARIS, où quelques débrayages ont eu lieu notamment à la Belle-Jardinière.

Voici très rapidement, un peu trop peut-être, un tour d'horizon sur les actions du 24 Octobre.

- Partout les salariés ont montré leur mécontentement et leur volonté.

- De ci-de-là, des patrons commencent à lâcher et font des propositions.

Exemples : à FECAMP, - dans certaines entreprises de FOUGERES (chez Cyclone 3 % à dater du 1er Décembre, à la S.P.L.I. 10 Fr à partir du 1er Novembre) à NANTES à la S.P.C. 5 % à dater du 15 Octobre, et 10 Fr chez Tricosa.

RECOMMANDATION -

Si les patrons vous font des propositions, nous vous recommandons expressément de ne rien signer qui puisse gêner nos actions futures, des discussions dans d'autres centres ou même les discussions nationales.

Notez les propositions si on vous en fait, informez-nous dans les meilleurs délais.

ACTIVITÉ FÉDÉRALE -

Notre Fédération envisage de rencontrer très rapidement les autres organisations syndicales afin :

- de formuler une nouvelle demande de réunion paritaire nationale,
- de tirer les leçons de cette journée d'action du 24 ,
- d'envisager l'action future.

CONSIGNES

Nous demandons à tous DE SE TENIR PRETS à répondre à d'éventuels mots d'ordre d'action pour le cas où les patrons continueraient à faire la sourde-oreille; mais en tout état de cause, nous devons maintenir une pression très forte auprès des patrons.

Il faut poursuivre nos actions par centre - par entreprise, suivant des formes à déterminer sur place.

Un exemple : Comme NANTES voici quelques temps, les salariés de FOUGERES ont décidé de ne plus faire des heures supplémentaires et de refuser de travailler le Samedi.

A chaque section syndicale de voir ce qui est possible.

Les résultats, les satisfactions dépendent de notre ardeur et de notre combativité.



COMMUNIQUE des FEDERATIONS de l'HABILLEMENT C.G.T. - C.F.T.C. - F.O.

- Les Fédérations de l'Habillement C.G.T. - C.F.T.C. - F.O. ont fait le point des luttes menées pour la revalorisation des salaires réels, et l'obtention des revendications qui sont posées dans les Industries de l'Habillement;
- La Journée nationale de protestation et d'action du 24 Octobre a connu une grande ampleur dans les ateliers de confection où les salariés ont manifesté leur mécontentement par de nombreuses actions, y compris des arrêts de travail.
- Les Fédérations de l'Habillement ont demandé ce jour la tenue d'une nouvelle réunion paritaire nationale, en préconisant que celle-ci devrait avoir lieu dans la semaine du 4 au 9 Novembre.
- Les Fédérations décident de se revoir pour suivre l'évolution de la situation, et prendre toutes décisions qu'elles jugeraient nécessaires.
- Les Fédérations C.G.T. - C.F.T.C. appellent leurs syndicats et tous les travailleurs à continuer d'exprimer leur mécontentement auprès des employeurs, et à soutenir les revendications déposées.
- De son côté, la Fédération Force Ouvrière lance un appel identique.

PARIS le 30 Octobre 1963

TEXTE de la lettre adressée ce même jour, par les 3 Fédérations C.F.T.C. - C.G.T. et F.O. de l'Habillement à :

Monsieur MONSEMPES Union Inter-Fédérale des Industries de l'Habillement
8 Rue de Richelieu PARIS 1er

" Monsieur le Délégué Général,

" Avec une très grande ampleur, et sous des formes diverses allant jusqu'à des
" arrêts de travail, tous les salariés des Industries de l'Habillement ont exprimé
" leur mécontentement devant le refus que vous avez opposé aux revendications
" posées par les fédérations ouvrières, lors de la réunion de la Commission Paritaire
" Nationale du 1er Octobre.

" Ces manifestations expriment la volonté des travailleurs d'obtenir satisfac-
" tion aux revendications déposées et que nous rappelons ci-après :

- " - Augmentation de 0,25 Frs de l'heure sur les salaires réels
- " - Signature d'un nouveau barème des salaires avec suppression des catégories
" A et A'
- " - Paiement de 2 jours fériés payés supplémentaires à partir de 1964,
" suppression des récupérations
- " - Amélioration de la Convention Collective, et conclusion d'accords régionaux

" En conséquence, nous vous demandons la réunion d'une Commission Nationale
" Paritaire, et nous insistons d'une façon pressante pour que celle-ci se tienne
" dans la semaine du 4 au 9 Novembre, du fait que les conditions de vie pour les
" travailleurs de l'Habillement se sont encore aggravées depuis nos dernières
" discussions.

" Dans l'attente d'une réponse favorable que nous souhaitons recevoir dans les
" meilleurs délais,

" Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Délégué Général, l'expression de nos
" salutations distinguées. "

Fédération Force Ouvrière

Fédération C.F.T.C.

Fédération C.G.T.

UN AVERTISSEMENT SÉRIEUX

..... C'est ce que voulait être, et c'est ce qu'a été notre semaine d'action du 21 au 26 Octobre, et plus particulièrement notre Journée du 24.

Dans toute la France, partout où il y a du Textile, la journée a été aussi massivement suivie.

- Que ce soit à CASTRES - MAZAMET, où après un grand rassemblement, un cortège parcourait la ville à l'appel des trois centrales C.F.T.C. - F.O. et C.G.T.

- A CHOLET, où la quasi-unanimité des salariés des Entreprises Richard-Maret et Allereau pour le Textile ont débrayé et participé à un grand rassemblement....

- A SAINT-CHAMOND et à SAINT-ETIENNE, suivi dans les Teintures, Tresses & Lacets, dont quelques 20 entreprises de Saint-Etienne.....

- A LYON, suivi à 80 % à la Rhodia pour plus de 4.000 salariés, et dans plusieurs autres entreprises....

- Dans la CHARENTE, notamment à NERSAC et GOND PONTOUVRE.....

- Dans le CALVADOS, grève de 24 heures à CONDE-sur-NOIREAU !

- A TROYES, le 25, suivi par plus de 8.000 travailleurs

- Dans les VOSGES : à THAON notamment les 2.000 travailleurs de T.I.V.A.L. ont suivi les consignes d'action à 95 %, mais également dans de nombreuses autres entreprises.....

- En ALSACE, suivi massivement par l'ensemble des salariés du Textile....

- Dans le NORD enfin, où le mouvement a été particulièrement suivi dans tous les centres textiles : LILLE - ROUBAIX - TOURCOING - ARMENTIERES - CAMBRAI - HALLUIN etc.....etc.....

et nous nous excusons auprès de ceux que nous aurions oubliés.

* Des rassemblements ont eu lieu, des meetings, des délégations aux chambres patronales,

* Des Conférences de Presse, notamment à LILLE et MULHOUSE.

Cette action est une action sans précédent dans le Textile depuis de nombreuses années.

Elle prouve que les travailleurs du Textile savent encore - comme les Canuts Lyonnais de 1830 - manifester leur volonté de montrer leur force, et exprimer clairement leur volonté pour plus de justice sociale.

Mais cette action est une étape. Déjà nous avons adressé une lettre (jointe à ce bulletin) à l'UNION TEXTILE , prenant argument de cette action, pour exiger une discussion dans les meilleurs délais.

IL FAUT QUE L'ENSEMBLE DES ADHERENTS
L'ENSEMBLE DES MILITANTS

SE TIENNENT PRETS A POURSUIVRE
LA BATAILLE

Il faut le faire, en y associant tous les travailleurs, et si possible toutes les centrales syndicales:

Déjà de nombreux appels à l'action étaient communs à la C.F.T.C. - F.O. et C.G.T. . Il faut continuer , non pas pour faire - comme la C.G.T. - de l'unité pour l'UNITE , mais parce que c'est un moyen de FAIRE PARTICIPER un plus grand nombre de travailleurs, une plus grande masse à l'action.

Nous n'avons pas à faire quelque chosepour les travailleurs , mais avec...les travailleurs. La mise à l'action pour nous dépasse largement le simple avantage matériel : elle est un acte libre ; elle engage et fait prendre des responsabilités ; elle fait participer les travailleurs à leur devenir.

Au delà de l'avertissement aux patrons, c'est déjà une prise de conscience collective de leurs problèmes que les travailleurs du Textile viennent de faire , et c'est déjà un premier pas.

D'autres pas seront sûrement à faire . Une plus grande prise de conscience sera donc réalisée par l'action et dans l'action.

Peut-être que les patrons du Textile ne savent pas qu'avec le vent des promesses qu'ils sèment , ils se préparent un terrible orage , mais enfin plus que tout autres, on peut les considérer Libres et Responsables (ils en ont les moyens).



C O M M U N I Q U E C O M M U N des Fédérations du TEXTILE

C. F. T. C. et C. G. T.

- - - - -

Les Fédérations C.F.T.C. et C.G.T. du TEXTILE se sont réunies le 26 Octobre 1963.

Elles ENREGISTRENT avec satisfaction l'ampleur jusque là inégalée de l'action qui vient de se dérouler, à leur appel commun, sur le plan national, en première riposte à l'attitude inqualifiable du patronat textile, reniant ses engagements, et à son refus brutal d'augmenter les salaires.

Elles SALUENT chaleureusement les travailleuses et travailleurs de toutes catégories des diverses branches de l'INDUSTRIE TEXTILE qui, répondant à l'appel de leurs syndicats, ont pris résolument en main la défense de leurs justes et légitimes revendications.

Elles SE FELICITENT hautement du renforcement de l'union réalisée à cette occasion dans les entreprises, entre tous les salariés et entre toutes leurs organisations syndicales.

Les Fédérations C.F.T.C. et C.G.T., traduisant les sentiments exprimés au cours des arrêts de travail - non seulement par leurs adhérents, mais par tous les travailleurs des Textiles Naturels et Artificiels, ONT DEMANDE à l'Union Patronale la tenue DANS LE PLUS BREF DELAI d'une COMMISSION NATIONALE PARITAIRE avec, en premier lieu, à l'ordre du jour : "LE RELEVEMENT des SALAIRES".

Etant donné l'urgence, elles ONT PROPOSE la date du Mercredi 30 ou du Jeudi 31 Octobre et au plus tard, pour tenir éventuellement compte de la Toussaint, au début de la semaine du 4 au 9 Novembre.

Après le premier avertissement que constitue la SEMAINE D'ACTIONS, les Fédérations C.F.T.C. et C.G.T. INVITENT les travailleuses et les travailleurs du Textile et leurs syndicats à poursuivre et intensifier l'action unie dans chaque usine, atelier, service, bureau, en vue de faire CEDER CHAQUE PATRON. Elles leur DEMANDENT, en outre, de SE TENIR PRETS à répondre à tout nouvel appel dans le cas où le patronat du Textile persisterait dans son refus d'augmenter les salaires, et de satisfaire les revendications urgentes dont il est saisi.

PARIS le 26 Octobre 1963

Fédérations TEXTILE
C.F.T.C. - C.G.T.

PARIS le 26 Octobre 1963

Monsieur le Président
de l'UNION des INDUSTRIES TEXTILES
10 Rue d'Anjou
PARIS
VIIIème

Monsieur le Président,

La semaine qui se termine a vu la grande majorité des travailleuses et travailleurs de toutes les catégories des diverses branches de l'Industrie Textile cesser le travail pour une durée déterminée à titre de premier avertissement.

Cette manifestation de mécontentement est la conséquence logique de l'attitude négative de la délégation patronale à la Commission Paritaire professionnelle du 2 Octobre dernier.

Elle démontre amplement d'autre part - selon nous - tant aux employeurs qu'aux pouvoirs publics et à l'opinion du pays, la volonté unanime des salariés du textile, qui sont les plus défavorisés, de voir sans attendre augmenter leurs salaires et satisfaire leurs revendications urgentes, jusque là repoussées.

Aussi, traduisant les sentiments exprimés dans les entreprises, non seulement par leurs adhérents, mais par tous les travailleurs des Textiles Naturels et Artificiels, nos Fédérations demandent la tenue, dans le plus bref délai, d'une COMMISSION NATIONALE PARITAIRE avec, à l'ordre du jour, les questions suivantes :

- 1°) Relèvement des salaires
- 2°) Examen des autres revendications relatives aux salaires, dont l'Union des Industries Textiles a déjà été saisie par nos diverses organisations
- 3°) Décision pour la poursuite accélérée des discussions, en vue de la conclusion de la Convention Collective Nationale inter-textiles révisée.

Etant donné l'urgence, notamment en ce qui concerne le relèvement des salaires, les Fédérations soussignées estiment que la Commission Nationale Paritaire devrait se réunir MERCREDI 30 ou JEUDI 31 OCTOBRE, ce qui est parfaitement possible, ou en tout cas et au plus tard, pour tenir éventuellement compte de la Toussaint, au début de la semaine du 4 au 9 Novembre.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, et dans cette attente, Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Pour la Fédération
TEXTILE C.F.T.C.

Pour la Fédération
TEXTILE C.G.T.

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

C H A U S S U R E - Après l'accord du Choletais, des accords ont été signés en Vendée, à Fougères, à Hasparren. Il semble qu'un accord ait été également signé à Limoges. Les augmentations sont de l'ordre de 5 %, sauf à Hasparren où nous avons obtenu 7 % au 1er Octobre plus 5 % au 1er Avril 1964, après une grève de 3 jours.

Dans ce dernier centre, les adhésions entrent en masse et le Syndicat a jugé utile de porter la cotisation de 2 Fr à 3 Fr à partir du 1er Octobre. Le Syndicat d'Hasparren, a également demandé à adhérer à la Caisse de Résistance du Textile.

A Romans, bien que les patrons aient décidé unilatéralement d'augmenter les salaires de 0,10 de l'heure, à la demande des syndicats, les ouvriers ont observé un arrêt de travail de 1 heure le 11 Octobre.

Convention Collective inter-régions - Une réunion paritaire doit se tenir à Paris le 29 Octobre, pour examiner notamment le problème des salaires.

P E L L E T E R I E - 2 Commissions paritaires nationales se sont réunies. Nous n'avons rien obtenu sur les salaires. Par contre, un accord a été réalisé sur 2 jours fériés payés supplémentaires (7 au total).

C U I R S _ B R U T S - Un premier accord a été réalisé relevant les salaires minima de la convention. Une nouvelle rencontre doit avoir lieu le 6 Novembre.

G A N T E R I E - 2 réunions paritaires importantes ont eu lieu à Millau les 9 et 10 Octobre. Objet : Etude des salaires - catégories - coefficients et normes - Un accord n'a pu être encore réalisé.

Une nouvelle réunion s'est tenue le 22 Octobre, sans que pour autant les organisations ouvrières aient pu donner leur accord sur les propositions patronales. Une commission paritaire nationale cette fois, doit se réunir le 22 Novembre.

T A N N E R I E - Les patrons ont dit "Non" à nos revendications à la Commission Nationale qui s'est tenue le 15 Octobre (voir communiqué ci-après). Des actions avec arrêt de travail ont déjà eu lieu dans les centres, et notamment à Mazamet.

Signalons encore :

A MAZAMET, commissions paritaires le 17 Octobre. Les patrons ne voulant rien lâcher, le Jeudi 24 Octobre 80 % des travailleurs de la Mégisserie font grève de 9h 30 à 11h 30 et participent à un meeting devant la Chambre Patronale.

A GRAULHET, des réunions paritaires ont eu lieu également.

A TIFFAUGES, en Vendée, suite à une grève des tanneurs de 2 h suivie à 90 % nos camarades ont obtenu des augmentations de salaires de 0,15 à partir du 1er Octobre, et de 0,15 à partir du 1er Novembre.

BRANCHE TANNERIE-MEGISSERIE

C O M M U N I Q U E

Les Fédérations C.F.T.C. - C.G.T. des CUIRS ET PEAUX se sont réunies le 18 Octobre 1963.

Elles ont examiné la situation découlant de l'attitude du Syndicat Général des Cuir et Peaux de FRANCE (Fédération patronale de la Tannerie) qui, malgré ses engagements du mois d'Avril, et bien qu'il reconnaisse l'augmentation du coût de la vie, oppose un refus catégorique aux revendications cependant pleinement justifiées des ouvriers.

Elles considèrent que le soi-disant "blocage des prix" industriels est pour le patronat beaucoup plus un prétexte qu'une raison valable.

Les chiffres publiés à l'occasion de la Semaine du Cuir apportent un démenti à toute l'argumentation patronale sur l'impossibilité d'augmenter les salaires.

Elles invitent tous leurs syndicats, tous les militants, à répondre comme il convient au refus patronal, en organisant partout et dans l'union, l'action pour :

- l'augmentation générale des salaires
- l'extension des droits syndicaux
- l'obtention de 2 jours fériés payés supplémentaires.

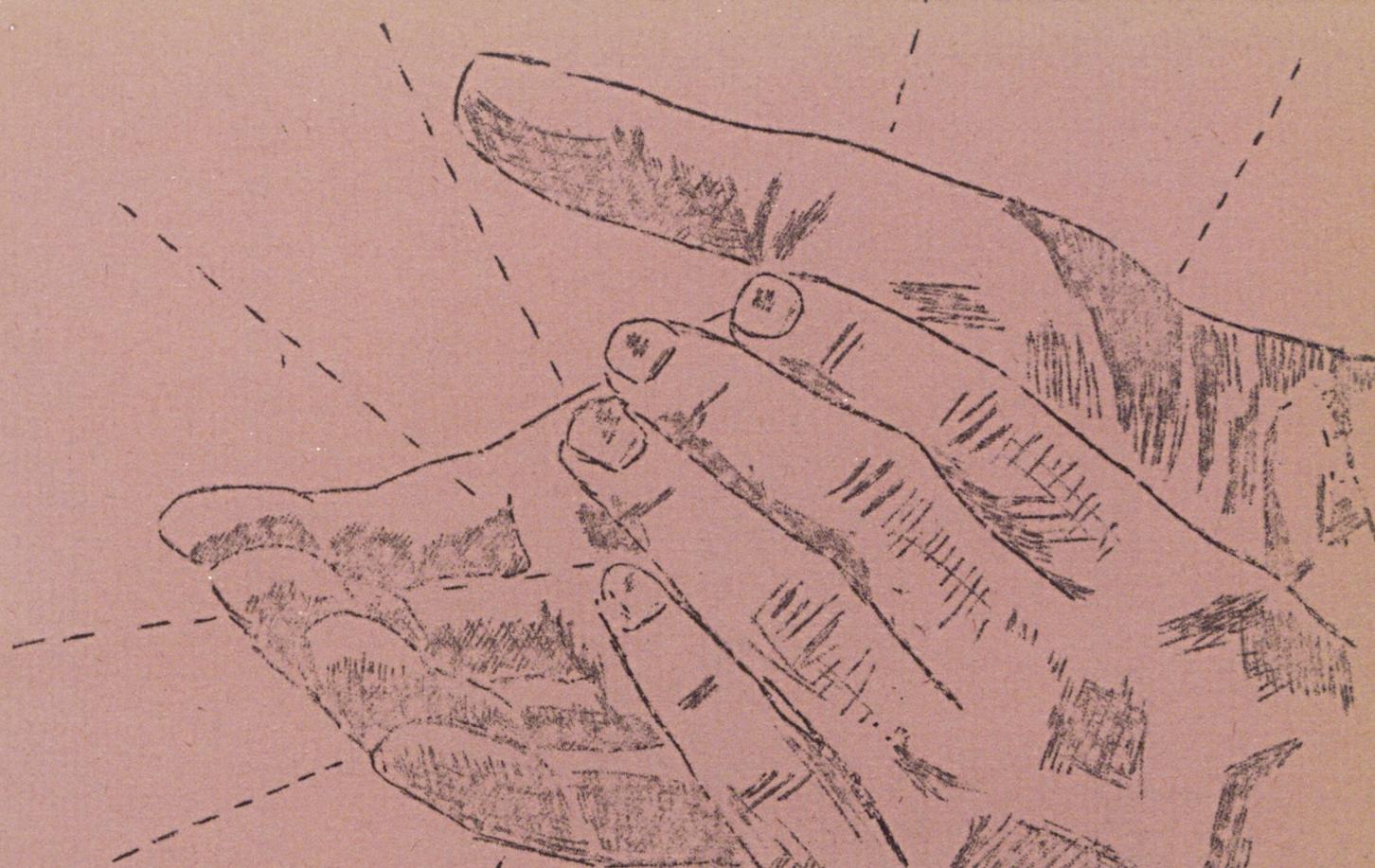
Les Fédérations décident le principe de l'organisation d'une JOURNEE NATIONALE D'ACTION dont la mise au point sera faite au cours d'une nouvelle réunion qui aura lieu à la fin du mois.

o o
o

La Fédération F.O. se déclare d'accord avec ce communiqué. Elle décide de lancer un appel parallèle.

Paris, le 21 Octobre 1963

Le détail de toutes les informations indiquées au recto, paraîtra dans notre prochain CUIR-ACTION dont la sortie est prévue pour la mi-Novembre.



APPLAUDIR
NE SUFFIT PAS.

IL FAUT :

PARTICIPER A L'ACTION
SYNDICALE
SOUTENIR ET
ADHERER A LA **CFTC**



U N I T É



Les récents congrès de la C.G.T. en Mai et de la C.F.T.C. en Juin, les remous qui agitent Force Ouvrière ont contribué à relancer les discussions sur l'Unité syndicale non seulement parmi les observateurs extérieurs au mouvement ouvrier mais aussi parmi les militants syndicaux.

Au congrès de la C.G.T. un style différent du passé a été adopté ; les attaques contre les dirigeants des autres confédérations ont cessé, la politique de la main tendue aux socialistes et aux chrétiens tenait le devant de la scène.

L'évolution de la situation internationale et plus particulièrement la lente destalinisation de l'Union Soviétique, la recherche d'un compromis entre les deux grands, coïncident avec une attitude moins sectaire des communistes français ; les avances du P C F en direction de la S F I O en sont le reflet.

C'est ainsi que la C.G.T. éditait à la suite de son congrès un appel aux travailleurs dans lequel on pouvait lire notamment :

..." Vous vous posez également cette question de bon sens : pourquoi
 " plusieurs organisations syndicales alors que nous combattons un
 " patronat, qui, lui, est uni dans une seule organisation ? Pourquoi
 " ne pas unifier nos syndicats pour décupler nos forces ? Pourquoi
 " ne pas bâtir une organisation syndicale unique, indépendante du patronat
 " et des gouvernements, indépendante des partis politiques et des
 " églises, qui rassemblerait largement en son sein, tous les travail-
 " leurs et travailleuses, de toutes opinions, de toutes croyances? "...

..." Cette idée de nécessité de l'unification syndicale a grandi. Elle
 " doit grandir encore davantage. Déjà en de nombreux endroits, des discus-
 " sions, des confrontations, des initiatives se font jour dans ce but. Il
 " faut les poursuivre. C'est de vous essentiellement qu'il dépend que
 " cette grande idée devienne une exigence générale, puis une réalité.

" Nous, délégués au 34^{ème} Congrès Confédéral de la C.G.T., avons
 " placé au centre de nos travaux ce problème fondamental du dévelop-
 " pement de l'unité d'action et de l'unification syndicale.

" Vous pouvez être assurés que la C.G.T., ses organisations, ses
 " militants ne négligeront aucun effort, aucune initiative pour aider
 " à réaliser cette grande aspiration des travailleurs."...

Le ton a changé depuis une intervention de Léon MAUVAIS
 au Comité Confédéral de la C.G.T. des 17 et 18 avril où le leader cégétiste

parlant ainsi des dirigeants de l'Union Régionale Parisienne de la C.F.T.C. :

... " Il faut bien voir que sur le fond, ils sont et demeurent pour la
" division syndicale, pour le pluralisme des syndicats ouvriers, plu-
" ralisme qu'ils n'exigent pas des organisations patronales. Ils
" sont pour une politique de collaboration de classes, même quand
" ils camouflent tout cela sous des phrases gauchistes ..."

et plus loin.

... " En nombre d'entreprises, la C.F.T.C. devient un moyen, une organi-
" sation politique, favorisée et utilisée par le patronat, le pouvoir
" et l'Eglise. C'est là une orientation bien dangereuse pour la C.F.T.C.
" et certainement que nombre de syndiqués et même de militants C.F.T.C.
" sont contre cette politique anti-unitaire et antacégétiste. En
" tous cas, nous devons dénoncer cela, faire faire leur expérience
" aux travailleurs qui peuvent être trompés par la C.F.T.C., leur
" montrer la voie de l'unité et de l'action commune, ce qui contribuera
" à éclairer les travailleurs"...

L'opposition entre ces deux textes, à un an d'intervalle nous font mieux voir que si la tactique de la C.G.T. a changé récemment, rien ne permet encore d'affirmer que la conception dominante de la C.G.T. a varié sur le fond.

L'indépendance ne se trouve pas dans un texte, elle s'éprouve dans les faits.

Ce n'est un secret pour personne que l'"appareil" de la C.G.T. est au moins, dans sa quasi-totalité de militants affiliés au Parti Communiste Français.

Donc l'absence de liens organiques entre C.G.T. et P.C. les déclarations d'indépendance des dirigeants de la centrale, n'empêchent pas qu'en fait la C.G.T. aligne en permanence ses décisions, son action sur celles du Parti à qui est reconnu un rôle majeur. Ainsi à chaque changement de Cap du P.C. répond un déroutage similaire de la C.G.T.

Rappelons simplement à ce propos la grande "prudence" en matière d'action revendicative, constatée à maintes reprises depuis un an, de nos camarades de la C.G.T. et qui fait écho à l'intervention de THOREZ au Comité Central du Parti Communiste le 31 Mai 1962 :

" ... Il faut donc mener - comme l'a dit autrefois Engels, comme l'a
" répété souvent Lénine - la lutte sur un triple plan : économique,
" politique, et théorique.

" Sans cette lutte, les avantages obtenus dans une grève
 " victorieuse sont inévitablement remis en cause, et en cas d'échec de
 " la grève, ce qui arrive parfois, il peut se produire une régression
 " du mouvement ouvrier : elle sera évitée si les travailleurs, même
 " momentanément battus, ont acquis une conscience plus élevée, s'ils
 " voient mieux ce qu'il convient de faire, s'ils ont aussi renforcé
 " leurs organisations, leur syndicat, leur Parti.

" D'où la nécessité d'une activité propre du Parti, ainsi que
 " le rôle important des communistes placés par la confiance des ouvriers
 " à la tête des syndicats, dans l'effort pour orienter, éclairer les
 " syndiqués et tous les travailleurs sur les conditions de leur bataille
 " sur les buts et sur les limites de leurs grèves, de leurs actions
 " d'ordre économique. D'où aussi, par conséquent, la nécessité d'une juste
 " lutte pour l'unité dans la bataille revendicative."...

Et plus loin THOREZ traitait ainsi des défauts constatés dans la lutte revendicative.

" En deuxième lieu, on oublie que l'action syndicale, - et je ne
 " parle pas ici de l'action nécessaire de défense des intérêts des syn-
 " diqués sur le plan social, médical, juridique, etc... , je parle
 " des méthodes de lutte dans l'entreprise même, - l'action syndicale ne
 " veut pas toujours dire la grève. La grève est l'ultime recours des
 " ouvriers. Il n'y a aucun ouvrier, surtout parmi les pères de famille
 " qui envisage de gaieté de coeur de ne pas toucher son salaire à la
 " fin du mois, parfois même à la fin de la quinzaine ou de la semaine.
 " C'est toujours un sacrifice pour la classe ouvrière."...

MARCHAIS, ne rappelait-il pas au Comité Central du Parti Communiste le 18 et 19 Novembre 1961 :

" ... Notre mot d'ordre : A tout prix front unique de la classe
 " ouvrière, condition indispensable pour le large rassemblement démocra-
 " tique, souligne la grande responsabilité qui incombe au Parti dans les
 " entreprises"...

" ... Le syndicat est l'organisation primaire, élémentaire des
 " travailleurs"...

" ... C'est le Parti - et lui seul - qui peut effectivement diriger
 " la lutte de la classe ouvrière sur le plan économique, politique,
 " idéologique, tant pour les objectifs immédiats, progrès social, paix
 " et démocratie, que pour le socialisme.

Représentant des intérêts fondamentaux des masses laborieuses,
 " fort de sa théorie éprouvée, le marxisme-léninisme, le Parti est la
 " conscience du mouvement ouvrier et démocratique. Sans le Parti, la
 " classe ouvrière et le peuple ne pourraient conduire leur combat
 " victorieusement"....

" ... Eclairer le chemin à suivre, déterminer les objectifs, aider
" les travailleurs, les démocrates à s'organiser, à s'unir, et à lutter,
" tel est le rôle irremplaçable du Parti, avant-garde de la classe
" ouvrière". ...

" ... Le rôle des organisations du Parti, fédérations, sections et
" cellules, c'est d'orienter chacun de ses membres là où il est placé.
" en lui rappelant en particulier la nécessité d'entraîner un grand
" nombre de non-communistes au travail des organisations de masse. Il ne
" s'agit pas de vouloir tout faire par soi-même". ...

et Benoît FRACHON l'avait précédé en déclarant à BAILLET le 16 septembre 1961 :

" ... Nos organisations feront toutes les propositions nécessaires
" pour que l'unité d'action se réalise entre les différents syndicats, mais
" elles ne sauraient subordonner leurs actions ou leurs décisions à des refus
" et atermoiements. Chaque fois que des cas de ce genre se produiront, elles
" en informeront les travailleurs et les feront juges, tout en poursuivant
" leurs propres objectifs". ...

" ... Nous déclarons nettement que ceux qui refusent d'accepter nos pro-
" positions portent un grave préjudice à toute la classe ouvrière, et qu'ils ne
" mettent par leurs actes en accord avec leurs paroles ou leurs promesses.

" Mais de cela aussi, de ce refus, chaque travailleur doit être
" informé et être à même d'en juger toutes les conséquences. Chacun
" doit savoir aussi que c'est de lui, de sa condamnation nettement exprimée,
" de cette attitude, de son soutien plus efficace encore de la C.G.T.,
" de son adhésion à notre organisation que dépend la durée de la résis-
" tance à l'unité de ceux qui la repoussent aujourd'hui". ...

L'enseignement de Lénine appliqué si strictement, il y a peu, par
les militants communistes qui dominent la C.G.T., reste encore leur ligne
de conduite, jusqu'à preuve du contraire.

Rappelons l'essentiel :

Le Parti communiste est le "détachement d'avant-garde de la classe
ouvrière, son "chef politique", "l'état-major de combat du prolétariat",
la forme suprême de l'organisation de classe du prolétariat".

" ... Dans son travail, le Parti s'appuie directement sur les syndicats
" qui comptent aujourd'hui, d'après les données du dernier congrès
" (avril 1920) plus de quatre millions de membres et, formellement, sont
" sans-parti.

" ... En fait, toutes les institutions dirigeantes de l'immense

" majorité des syndicats sont composées de communistes ; et au premier
 " chef , naturellement, le Centre ou le Bureau des syndicats de Russie
 " (conseil central des syndicats de Russie) qui est souple et relative-
 " ment vaste, très puissant, un appareil au moyen duquel le Parti est
 " étroitement lié à la classe et à la masse, et au moyen duquel la dic-
 " tature de la classe se met sous la direction du Parti"....

" ... La conquête du pouvoir politique par le prolétariat est, pour
 " celui-ci considéré comme classe, un immense pas en avant. Aussi le
 " Parti doit-il, plus encore que dans le passé, à la manière nouvelle et
 " pas seulement à l'ancienne, éduquer les syndicats, les diriger, sans
 " oublier toutefois qu'ils restent et resteront longtemps l'indispensable
 " "école du communisme" et l'école préparatoire des prolétaires pour la
 " réalisation de leur dictature, le groupement nécessaire des ouvriers
 " afin que la gestion de toute l'économie du pays passe graduellement
 " d'abord aux mains de la classe ouvrière (et non à telles ou telles
 " professions isolées) et puis à l'ensemble des travailleurs"...

LENINE montre ensuite la nécessité de lutter contre les leaders
 syndicaux opposés à cette conception du rôle du Parti.

" Cette lutte doit être impitoyable et il faut absolument la
 " pousser, comme nous l'avons fait, jusqu'à déshonorer complètement
 " et faire chasser des syndicats tous les incorrigibles leaders de l'oppor-
 " tunisme et du social-chauvinisme".

Cette lutte est absolument nécessaire, indispensable, car :

" Il est impossible de conquérir le pouvoir politique (et il ne faut
 " pas essayer de prendre le pouvoir) aussi longtemps que cette lutte n'a
 " pas été poussée jusqu'à un certain point".

Ces citations, très brèves, montrent clairement les positions
 des uns et des autres dans l'unité d'action.

extraits de la "Maladie infantile du
 communisme" de LENINE.

La doctrine est claire: pour LENINE, il ne peut y avoir de véritable
 autonomie syndicale, les communistes ont pour tâche de faire du syndicat
 la "courroie de transmission du Parti".

Et parmi les 21 conditions d'admission à la 3ème internationale
 (l'internationale communiste actuelle) auxquelles souscrit le P.C.E voici
 les 9ème et 10ème :

" 9 - Chaque parti qui désire adhérer à l'Internationale doit systémati-
 " quement et de façon persévérante mener une action communiste au sein
 " des syndicats, des conseils d'ouvriers et d'exploitation des coopératives
 " de consommation et des autres organisations de masses des travailleurs. A
 " l'intérieur de ces organisations, il est nécessaire d'organiser des noyaux
 " communistes qui, par un travail durable et persévérant doivent gagner
 " les syndicats à la cause du communisme. Ces noyaux ont surtout le devoir,
 " dans leur activité quotidienne, de dévoiler la trahison des social-patriotes
 " et l'hésitation du centre. Ces noyaux communistes doivent être complètement
 " subordonnés à l'ensemble du parti. .../...

IO - Chaque parti adhérent à l'Internationale communiste est obligé de
" mener un combat opiniâtre contre l'Internationale d'AMSTERDAM des unions
" desyndicats jaunes. Il doit ensuite propager parmi les travailleurs organisés
" dans les syndicats, la nécessité de rompre avec l'Internationale d'AMSTERDAM.
" Par tous les moyens, il doit soutenir l'Union Internationale des Syndicats
" rouges qui doivent rallier l'Internationale Communiste".

Une question sans réponse : La rappel indispensable étant fait, la C.F.T.C. peut poser le problème de l'unité syndicale en toute clarté. Car l'unité ouvrière est trop chère aux travailleurs pour courir le risque d'une marche vers l'unité faite dans la confusion qui ne pourrait que conduire à un nouvel éclatement bien plus préjudiciable que la situation actuelle.

Nous le disons fermement : l'indépendance syndicale est un principe majeur auquel tout moyen d'action, y compris l'unité syndicale, doit être subordonné.

La C.G.T. se dit indépendante : les militants communistes qui la dominent renient-ils, oui ou non, la doctrine léniniste des rapports syndicats-partis ? Et au-delà, les syndicalistes de la C.G.T. qui proclament l'indépendance de leur centrale, sont-ils prêts à dénoncer avec nous le danger que fait courir à l'autonomie du syndicat une telle conception, sont-ils prêts à agir avec nous pour parer ce danger ?

Tant que clairement, en paroles et dans les faits, nous n'aurons pas reçu de réponse à cette question nous devons dénoncer la conception anti-unitaire de nos camarades de lutte, faire apparaître clairement aux yeux des travailleurs et les contradictions qui existent entre les déclarations et les actes, et les effets de propagande visant à masquer les véritables problèmes.

Dans cette discussion idéologique, soyons sans complexes : dans la lutte pour l'action revendicative, dans le combat pour la défense des libertés nous avons recherché et favorisé l'unité d'action la plus large.

De même dans la recherche de l'unité, nous avons intérêt à poser clairement les divergences de fond ; c'est ainsi d'ailleurs que nous pourrions mieux accélérer le léger "dégel" du parti communiste Français et de la C.G.T. et par là-même rapprocher le jour de l'unité syndicale. L'"évolution" de la C.F.T.C. dans son titre et ses statuts constituera en elle-même la meilleure preuve de notre volonté d'y aboutir.

O O

EXTRAIT DE LA RESOLUTION GENERALE DU 32^{ème} CONGRES
DE LA C.F.T.C.

LE CONGRES,

Réaffirme son attachement traditionnel à l'unité d'action avec l'ensemble des Organisations Syndicales, dans les conditions définies par les Organisations statutaires,

Rappelle que la C.F.T.C. ne prend pas son parti du pluralisme syndical, mais considère que l'indépendance du syndicalisme à l'égard de tout pouvoir et organisme extérieur, et en particulier l'abandon de la conception léniniste du syndicat, courroie de transmission entre le parti et les travailleurs, est une condition majeure de tout progrès décisif dans le domaine de l'unité syndicale.

NOTE DE LECTURE

L' HUMOUR

L'humour libère, l'humour est une arme, l'humour évite " la gravité qui, selon, LA ROCHEFOUCAULD, est un mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit", l'humour évite de "se prendre au sérieux" c'est tout cela que l'on découvre ou que l'on redécouvre à travers le n° de Juillet de la revue AFFRONTMENT (I).

L'humour est absolument nécessaire au militant s'il ne veut pas sombrer dans un certain pessimisme ou à l'opposé devenir cet individu insupportable qui se prend au sérieux.

"L'humour, écrit J. CHARPENTREAU (I) ne s'oppose d'ailleurs pas au plus profond sérieux, celui qui consiste à être VRAI. Pour prendre des exemples frappants, le Pape JEAN XXIII a montré un magnifique sens de l'humour qui ne l'a pas empêché d'agir sérieusement sur le cours du Monde. Et le célèbre humour de CHURCILL ne l'a pas empêché de mener son pays à la victoire"(page 5).

... On peut aussi vanter la nécessité de l'humour dans tout groupe humain particulièrement dans ceux que cimente un désir commun de réflexion et d'action : groupe syndical, groupe culturel, groupe politique. L'humour contribue à l'équilibre du groupe comme il contribue à l'équilibre de la personne". (Page 6 et 7).

Comme par ailleurs, "Affrontement" nous donne une petite bibliographie de l'humour, et une liste de films humoristiques, ce numéro peut être utile au militant qui pourra lire ces pensées :

" L'humour est l'unique remède qui dénoue les nerfs du monde sans l'endormir, lui donne la liberté sans le rendre fou, et met dans les mains des hommes, sans les écraser, le poids de leur propre destin (R. ESCARPIT).

" La démocratie est le pire des régimes à l'exception des autres" (W. CHURCHILL).

" La guerre est une affaire trop sérieuse pour qu'elle soit confiée à des militaires" (G. CLEMENCEAU).

" Je serais assez tenté par le ciel à cause du climat mais sans-doute préférerais-je l'Enfer à cause de la société (T. BERNARD).

LES

GAULLISTES

"Le Gaullisme, comme toute église, a sa liturgie". P. VIANSSON PONTE, chef du service politique du "MONDE" a ajouté à son livre, un annuaire des gaullistes.

Voici quelques extraits de ce livre qui intéressera certainement les militants.

La Conférence de Presse --

"C'est la grand-messe chantée, cérémonie majeure du rituel qui s'entoure de toute la pompe des jours de fête carillonnée.

..... Deux ou trois jours avant la date fixée le service de presse de l'Elysée a commencé à distribuer aux journalistes sic les questions qu'ils devront poser au Général. Que les téléspectateurs ne l'ignorent pas : tout journaliste qui pose une question à de GAULLE au cours d'une conférence de presse et reçoit une longue réponse circonstancée, a accepté de jouer le rôle de compère".

La Télévision -

" Il n'en reste pas moins qu'à côté des leaders politiques -- à quelque parti qu'ils appartiennent -- qui défilent sur l'écran pendant les campagnes électorales, il fait aisément figure de grande vedette entourée de figurants de septième ordre. Il s'est donné, lui, la peine d'écrire son texte et de l'apprendre par coeur. Il sait le dire, placer sa voix, jouer de ses tics, qui attendrissent finalement plus qu'ils n'indisposent. Il a répété longtemps devant une glace avec magnétophone. Il a pris des leçons de diction avec un éminent sociétaire^{de} Français. Il connaît les gestes et les intonations à éviter, les cadences à respecter".

La Poignée de main -

" Le Général, passant et repassant sur le front des délégations ou entre deux haies de courtisans, visiteurs ou invités spontanément formées à son approche, tend les mains tous les trois pas mécaniquement. Tantôt il saisit les phalanges d'une personne qui vient dix minutes plus tôt de lui être présentée et qu'il a déjà congratulée le même policier qui assure en service commandé et en habit avec quinze de ses collègues la sécurité au cours d'une grande soirée à l'Elysée, serrera ainsi quatre fois entre vingt deux heures et minuit la main auguste, cela s'est vu : son devoir professionnel qui est d'être constamment sur le chemin du chef de l'Etat et une volte face imprévue, le plaçant nez à nez avec qui vous savez, lui vaudra ainsi d'être distingué à plusieurs reprises.

Le Bain de foule -

Dire qu'il se mêle à la foule est faible : il s'y plonge, il s'y vautre, il s'y dissout littéralement

Oui, lisez ce livre, en même temps qu'il vous documentera sur les moeurs et les hommes de notre ère gaulliste, il vous fera oublier pour un moment vos soucis.

Les GAULLISTES - Rituel et Annuaire - Editions du Seuil.

Le Plan de Travail du Militant

LE BUDGET FAMILIAL -

Si un ménage ouvrier ne veut pas être "enterré" dans les dettes, il doit obligatoirement tenir un budget serré. Ceci l'oblige à de l'organisation, de la méthode ; à pourvoir d'abord, à l'essentiel et à faire des choix dans les prévisions.

Un ménage ouvrier doit donc organiser son budget s'il veut pouvoir vivre et s'en sortir de son mieux. Le mari devra certes mener une action syndicale pour obtenir un pouvoir d'achat supérieur, mais si sa femme ne sait pas s'organiser, c'est le commerçant du coin qui empochera le fruit du labeur et des luttes.

Organiser son budget, c'est prévoir, noter ses prévisions, faire des choix et ne pas omettre les échéances.

L'ÉDUCATION DES ENFANTS -

Dans un foyer, les enfants ne pas laissés livrés à eux-mêmes. Le père ou la mère les aident à comprendre la vie, répondent à leurs questions, suivent leur travail de classe, les astreignent à une discipline de vie, veillent sur leur sommeil et leur nourriture etc.... En un mot, font leur éducation.

L'éducation des enfants oblige à les prendre tels qu'ils sont, avec leur tempérament propre, leur caractère, leurs qualités et leurs défauts pour les aider patiemment à s'épanouir, à devenir adultes progressivement.

Mais cela ne se fait pas tout seul. Il faut être à leur écoute pour bien les connaître, analyser les meilleurs moyens pour parvenir à ce but.

LE TRAVAIL DE LA MÉNAGÈRE -

Quand vous vous rendez chez telle ou telle personne que vous connaissez, vous êtes frappé par la propreté du logis, pourtant ils ne sont pas luxueux sement logés et ils ont 3, 5 ou davantage d'enfants. A quoi cela tient-il au fait ? Se donne-t-elle plus de mal qu'une autre, cette ménagère ? Ses enfants sont-ils différents, plus sages que d'autres ?

Après analyse, vous vous rendez compte que l'organisation de son travail y est pour une grande part. Elle a fait des choix, elle s'est organisée, elle a fait travailler ses méninges pour voir comment s'en sortir au mieux et puis elle s'est imposée une discipline de vie.

L'ORGANISATION DU MILITANT -

Il en est de même pour la vie du militant, l'efficacité de son action dépend bien souvent de la méthode de son organisation personnelle qui s'additionne à l'organisation effective de sa section d'entreprise.

Comme pour un budget familial, un travail ménager ou l'éducation des enfants, le militant doit rechercher et appliquer une méthode d'organisation.

Tout d'abord, il doit faire travailler ses méninges, analyser les situations, les hommes qui l'entourent. Cette analyse doit être aussi objective et réaliste que possible, elle suppose de savoir voir autrement que superficiellement, de gratier les vernis pour voir en "profondeur".

Ensuite, il se fixe des objectifs à atteindre : tel secteur de l'atelier ou de l'usine à étudier, à contacter, à syndiquer ; tel gars à mettre plus dans le coup en lui confiant des responsabilités. -- les revendications qui lui paraissent les plus importantes à faire solutionner. -- les actions à mener. -- les réunions à suivre. -- les sessions, les lectures nécessaires à sa formation, etc....

Enfin, après cette analyse et la fixation des objectifs réalisables, il faut voir les moyens à mettre en oeuvre, les échéances qui sont à fixer, les délais même, et également la discipline à s'imposer.

LE PLAN DE TRAVAIL -

Mais toute cette réflexion pour être à même d'en suivre la réalisation, de faire de l'auto-contrôle, il est indispensable de la transcrire, de la mettre par écrit. Ce sera alors un vrai plan de travail du militant, qu'il pourra revoir régulièrement pour en examiner la réalisation.

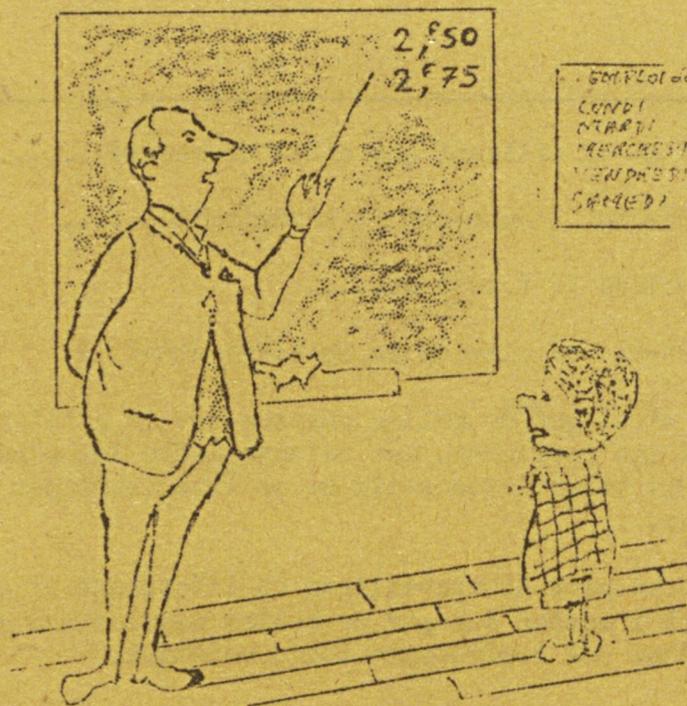
C'est une petite gymnastique qui forme l'esprit et la volonté, mais qui également a l'avantage de faire un travail suivi, organisé et progressif.

Si tous les militants mettent cela en pratique, les efforts des uns, ajoutés à ceux des autres, auront contribué à la mise en place d'une organisation plus solide et plus efficace.

L'heure n'est plus au baratin ; que chacun réalise son plan de travail personnel et contribue à la réalisation du plan de travail de sa section.

o o o

- . On dit de ce militant que c'est un bavard
- . Les nouveaux l'écoutent et l'admirent
- . Les anciens le fuient
- . Remplit-il sa mission en agissant ainsi ?
- . Non, ce n'est pas ^{par} de belles phrases que le militant augmente son influence. Les raisonnements les plus solides ne valent rien s'ils ne se traduisent pas dans des actes.
- . On accroche plus un travailleur en l'écoutant et en le mettant à l'action que par de belles paroles qui mettent en évidence une supériorité toute relative.
- . Au fait où en suis-je dans ce domaine ?
- . Est-ce que je sais mettre à l'action les copains ?



- Votre père gagnait 2,50 de l'heure, il en gagne maintenant 2,75. Comment obtient - on la différence ??
- En faisant grève, M'sieur !